

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 A BALMA (31)**

**APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE D'UN COLLEGE
Mandature 2020 / 2024**

Les élections des Collèges de la Ligue Motocycliste Occitanie se tiendront le samedi 21 novembre 2020 à Balma (31).

Nombre de postes à pourvoir :

Collège éducatif & découvertes sportives -----1 éducateur

Les candidats devront, conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la LMOC :

- ✓ Être âgés de plus de 18 ans ;
- ✓ Être licenciés à la FFM au sein d'un groupement sportif ou d'un Club de tourisme affilié à la LMOC ;
- ✓ Présenter leur candidature soit directement, soit par l'intermédiaire d'un groupement sportif ou d'un Club de tourisme affilié à la FFM ayant son siège dans le ressort territorial de la LMOC, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception au secrétariat de la LMOC au moins quinze jours avant la date de l'élection soit le **vendredi 6 novembre 2020 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi ;
- ✓ Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule Commission Sportive à l'exception des Comités et instances disciplinaires.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la LMOC, le Comité Directeur procède à l'élection des Membres des Collèges et désigne le Président en son sein.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer le vendredi 6 novembre 2020 au plus tard au plus tard sous les formes requises au secrétariat de la LMOC, situé 7 rue André Citroën, 31130 BALMA.

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 A BALMA (31)**

**ACTE DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE D'UN COLLEGE
Mandature 2020 / 2024**

Selon l'article 7 du règlement intérieur de la LMOC, les Collèges se composent ainsi :

Collège éducatif & découvertes sportives -----1 éducateur

Je, soussigné(e)

Demeurant :

Code postal : Ville :

Licence : Club :

Date de naissance :

Déclare être candidat(e) au sein du Collège suivant :

Collège éducatif & découvertes sportives

Rappel : Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule Commission Sportive à l'exception des Comités et instances disciplinaires.

Fait à :, le :

Signature du (de la) candidat(e)

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec Avis de Réception au secrétariat de la LMOC, situé 7 rue André Citroën, 31130 BALMA, le vendredi 6 novembre 2020 au plus tard (cachet de La Poste faisant foi).